



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
💻 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

SAISON 2025 / 2026

COMMISSION TECHNIQUE

DETECTION DES JEUNES U14G (JOUEURS NES EN 2012)
«2 - RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL »

LIEU : DOULLENS

STADE JACQUES MOSSION

Adresse : VOYEUL ST SULPICE

Surface de jeu : **SYNTHETIQUE**

MERCREDI 10 DECEMBRE 2025 de 14H à 16H

HORAIRE RDV : 13H45

JS MIANNAY MOYENNEVILLE	ANTEGE MAEL DC FIRMIN TOM LD CAUCHON MAXENCE LG
SC ABBEVILLE FOOTBALL	CAUX MAE MIL G DERCOURT ARTHUR LD MIL DERCOURT GREGOIRE ATT PEUVREL YOUNES MIL QUENTIN MARIUS MILD <u>QUENTIN MARVYN GB</u> DUCHESNE ESTEBAN LD EXCD NDALA NICOLAS DC LD HEDIN MATHYS DC
US CAMON	ABID ALLAH MOHAMED MIL FLEURY RAPHAËL MIL D G, ATT MAKASSELA EWHAKOU ENZO DC SALLE NOE DC MIL SIX TOM MIL TRAINAUD TEO ATT <u>LOUCAS SUEUR GB</u> NSAKU KRIS DC AKDIMI IMRAN MIL OFF EVAN JAN DC
FCPPA	EL OUARDI RAYAN - MC – MD NINDAYI JOYLAND DC VOLTAIRE KENZO DC
OLYMPIQUE AMIENOIS	KINGSENGUA MICHAEL
AMIENS FC	OTHEMEN HRIFA - AC -MOC

	ISRA DOMBOLOZI - MC
ALBERT USOAAS	DELPLANQUE MARIUS ATT EXCD DEVILLERS MANOA DC MDEF DUPUIS YLAN LD KRAWCOW LUKA EXCD ATT RUIN MARCEAU MO THIERRY HUGO MDEF MO
CAFC PERONNE	GRU JULIEN DC
MONTDIDIER AC	HATTAB ENZO MIL JOLY LEO ATT
AS PAYS NESLOIS	DESHAYES ULYSSE MIL/ATT SIX NOLAN DEF BLANCHON MAEL MO MAJCHER THIBAUT LG EXCG
SAINS ST FUSCIEN	<u>GAILLARD VASSILI GB</u>
AS VILLERS BRETONNNEUX	CARON TONY MC/DC. LETEVE MATTYS DC LD
ESC LONGUEAU	<u>MELVYN RAZA GB</u> LIYAM BOUAZNI MDEF / DEF NOHA ZARKANI DEF TOM BUCHOT FOURNIER DEF / MDEF HADEL ZOUAOUI ATT / MG ELIOTT VERA CRUZ MD / LD NOE PONCHON MOFF / MD JEAN CORNU LANGLOIS ATT ROUX SIMON MG / LG <u>FABRE TOM GB</u> DUCHOCHOY NOA MG / DG DELESTREES MARCEL MO FOKAN TEGUE JOHN EXC DG ATT

<u>ENCADREMENT</u>	BOISSIER EMMANUEL - DUPUIS JULIAN - WALLON VALENTIN - KICHOU HACENE - DUQUENNE CEDRIC – JANSSEN JULIEN - BOURDET BERTRAND – DUVAL FLORIAN - DUCROCQ QUENTIN – FIRMIN MICHEL. + éducateurs de club. Spécifique GB : PETIT MARCEAU et MAIA DE SOUSA MIGUEL
---------------------------	--

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Fouré (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

80) S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :

• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• d'une gourde
• d'une paire de basket	
• d'un vêtement de pluie	
